

## Comptes généraux de l'Etat pour 2007

FINANCES

**Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur.**

Les comptes 2007 de la Direction des finances présentent un excédent de recettes au compte de fonctionnement de 1,181 milliard, en augmentation de 62 millions. Un excédent de dépenses au compte d'investissements de 24 000 francs.

De manière générale, on peut constater une bonne maîtrise du budget 2007 et le personnel employé par la Direction des finances représente 350 équivalents plein-temps, en diminution d'environ 14 équivalents par rapport aux attributions faites dans le cadre du budget (différence liée pour l'essentiel à des reports d'engagements). 22 apprenti(e)s et 4 stagiaires sont intégrés au team de la Direction des finances.

Les principaux éléments concernant cette Direction ont été relevés par plusieurs intervenants lors du débat d'entrée en matière; j'irai donc à l'essentiel.

Permettez-moi ainsi de relever quelques données qui composent l'augmentation des recettes de 62 millions de francs.

Au centre de charges 3705 «Administration des finances», il ressort 25 millions de francs d'excédents complémentaires de recettes. A savoir, les intérêts des placements en hausse de 15 millions de francs provenant des placements à court terme, notamment l'or de la Banque Nationale, la part à l'impôt anticipé plus 9 millions et la part aux bénéficiaires du Groupe E et de la BCF plus 1 million. A noter que le montant des dettes à long terme de 615 millions reste inchangé alors que les placements représentent une fortune d'environ 1 milliard.

Concernant le montant des dettes, certaines de celles-ci viendront à échéance au cours des prochains exercices. Au centre de charges 3740 «Service cantonal des contributions», nous constatons un excédent de recettes de 1,038 milliard, en hausse de 49 millions. Les augmentations de recettes significatives ressortent des positions suivantes:

- Impôt sur la fortune des personnes physiques: +9,5 millions
- Impôt sur le bénéfice des personnes morales: +16 millions
- Impôt fédéral direct des personnes morales: +11,5 millions
- Impôt fédéral direct calculé dans le cadre de la péréquation: +9 millions.

Quant à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à hauteur de 627 millions, il est sensiblement en régression de 0,8% par rapport au budget. Le chapitre des impôts irrécouvrables augmente de 1 million à 9,82 millions. Il convient toutefois de relever que le suivi du contentieux fonctionne correctement comme nous l'a assuré le Directeur des finances.

Enfin, une provision de 22 millions a été constituée pour assumer le risque de volatilité de la RPT. Les autres chapitres de cette Direction n'appellent pas de commentaire particulier si ce n'est de souligner que la fortune du

canton au 31 décembre 2007 ascende à 440 millions ou 1700 francs par habitant.

**Lässer Claude, Directeur des finances.** En l'état, je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2007

DIRECTION DES FINANCES

**Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur.** Je tiens d'emblée à relever la qualité du rapport de la Direction des finances.

Au chapitre des événements particuliers, je relève l'attribution du mandat par la DAEC à l'Inspection des finances afin d'effectuer deux audits concernant l'organisation du projet de route d'évitement de «Bulle-La Tour-de-Trême». Le rapport exhaustif concernant ces contrôles a été remis aux députés dans un souci de transparence du Conseil d'Etat.

L'Inspection des finances a également établi un rapport du bilan au 31 décembre 2006. Il s'agit de la troisième révision intégrale des comptes du bilan de l'Etat de Fribourg, après celles de 1998 et 2003, qui, selon l'opinion de l'Inspection des finances, atteste que les comptes du bilan sont conformes à la loi sur les finances de l'Etat. Ce rapport de l'Inspection des finances sera examiné par la CFG en juin prochain.

Il sied également de relever la demande de la Commission des finances et de gestion, en octobre 2006, d'effectuer un «état des lieux» de l'existence des comptes et caisses occultes dans l'ensemble de l'administration cantonale. Rien d'illicite ou de grave n'a été constaté et à l'avenir il est pris acte que les services ne posséderont pas de caisses ou comptes occultes.

**Lässer Claude, Directeur des finances.** Je n'ai pas de commentaire complémentaire en l'état.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

## Rapport et comptes pour 2007

BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG (BCF)

**Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur.**

Hormis le fait que ce rapport est exhaustif, il est réjouissant de relever notamment l'excellente gestion de notre Banque cantonale qui, avec des produits en hausse de 8,6% et des charges en sensible augmentation de 0,9% par rapport à 2006, fait apparaître un bénéfice brut de 141 millions et un bénéfice net de 83 millions, déductions faites des amortissements et correctifs de valeur ainsi que de la comptabilisation d'opérations extraordinaires. Le bénéfice net est en

augmentation de 10,8%. Les fonds propres évoluent à la hausse de 9,1% à 940 millions. Le versement à l'Etat de Fribourg se monte à 28,2 millions y compris la part fiscale. Les communes et paroisses ont encaissé, à leur tour, 7,5 millions d'impôts.

**Le Commissaire.** L'exercice 2007 de la Banque cantonale de Fribourg peut à nouveau être qualifié d'excellent. Je tiens ici à en remercier aussi bien la Direction que le personnel de la Banque qui a accompli un très bon travail dans un milieu pas forcément facile; on peut le voir à l'aulne d'autres banques.

Je précise que si vous regardez à la page 63, le rapporteur l'a relevé, on parle d'un versement à l'Etat de 28,208 millions de francs. Si vous prenez la page 39, dans la répartition du bénéfice on parle de 18,788 millions; la différence est justement la part fiscale qui est comptabilisée dans les impôts.

Dans les montants au budget 2008, les parts que la banque verse à l'Etat en relation avec ses comptes à elle 2007 influencent évidemment nos comptes à nous 2008, la répartition entre versements à l'Etat pour la part aux bénéficiaires et pour le paiement de la garantie étatique, ainsi que la part des impôts, avait été appréciée. En fait, les impôts seront plus élevés que cela n'avait été prévu initialement. Ce qui veut donc dire que dans les comptes 2008 nous aurons, dans les impôts, une part plus importante que prévue. Par contre, à la Direction des finances où nous avons mentionné 20 millions, en fait ce sera 18,788 millions.

**de Roche Daniel (ACG/MLB, LA).** Ich bin auch erfreut über das Ergebnis und gratuliere der Kantonalbank für ihr ausgezeichnetes Ergebnis und ihre Arbeit.

Ich habe drei Fragen zum Jahresbericht der Kantonalbank. Ich habe eine Frage zum Kurzporträt: Dort wird gesagt, dass die Überweisungen an den Kanton, die Gemeinden und die Pfarreien sich auf 35 Mio. belaufen. Sie haben schon von den Steuern geredet. Wäre es nicht korrekter, hier wirklich von Steuern zu reden? Ich hätte eine Anschlussfrage: Beahlt die Kantonalbank auch Bundessteuern? Und wenn nein, warum nicht? Das wäre meine erste Frage.

Meine zweite Frage: Wenn ich richtig informiert bin, sind die Honorare des Verwaltungsrates von 2006 auf 2007 von 300 000 auf 500 000 Franken gestiegen. Darf man eine Verringerung dieses Betrages erwarten, da der Verwaltungsrat ja nächstens verkleinert wird?

Und die dritte Frage: Ich habe in der Personalliste gesehen, dass, je höher man in den Etagen steigt, je weniger Frauen dort zu finden sind. In der Generaldirektion gibt es keine. Bei den Handlungsbevollmächtigten sind es immerhin 8 von 36. Was tut die Kantonalbank für die Frauenförderung? Der Slogan der Kantonalbank ist «immer offener» oder «offener». Stehen die Führungsetagen der Kantonalbank auch Frauen offen?

**Thürler Jean-Pierre (PLR/FDP, GR), rapporteur.** Les questions soulevées par notre collègue M. de Roche n'ont pas été traitées par la Commission des finances et de gestion. Je vais laisser le commissaire du gouvernement y répondre.

**Lässer Claude, Directeur des finances.** Je répondrai de la manière suivante aux questions du député de Roche. J'ai presque envie de dire: je vais donner la parole aux députés administrateurs de la Banque puisque le Grand Conseil a aussi cette particularité de désigner des administrateurs mais je vais quand même essayer de répondre.

Tout d'abord, si vous prenez la page 63, on voit clairement les différents montants versés aux collectivités publiques. Les 35 millions auxquels il est fait allusion: ce sont 7,580 millions aux communes et paroisses, ce sont exclusivement des impôts.

Les 28,208 millions: versement à l'Etat de Fribourg, il est précisé que c'est y compris les impôts à partir de 2007, donc à partir de cet exercice. Comme je l'ai dit, à la page 39 dans la répartition du bénéfice, le versement à l'Etat et on précise bien qu'il s'agit ici de la part aux bénéficiaires et le paiement de la garantie est de 18,788 millions et on parle aussi des 28,208 millions ce qui veut donc dire que la part des impôts représente un peu plus de 10 millions. Donc je crois qu'on peut sortir de l'ensemble du document les chiffres que l'on souhaite. Effectivement, je rappelle que la Banque cantonale paye depuis peu, depuis 2007, des impôts cantonaux, communaux et paroissiaux. C'est une décision de cette assemblée. Et je confirme que la Banque cantonale ne paye pas d'impôt fédéral, ce genre d'établissement est exonéré.

Pour ce qui concerne la réduction des membres du Conseil d'administration et l'influence que cela pourrait avoir sur leur rémunération, il n'est pas prévu d'augmentation de rémunération nominale en fonction de la réduction du nombre d'administrateurs.

En ce qui concerne la politique des femmes à la Banque, c'est un sujet qui revient assez couramment au Conseil d'administration. La Banque est très ouverte au personnel féminin; globalement il y a un peu plus de 50%. Le problème c'est que, comme vous l'avez dit, plus on monte dans les étages, c'est vrai que plus l'élément masculin s'y retrouve. Généralement, ce ne sont pas des carrières que l'on fait; on n'est pas engagé dans les hautes sphères tout de suite. Là, il y a effectivement un problème. Mais à ma connaissance, à partir de cette année une femme a été nommée à la Direction, si j'ai bonne mémoire. Donc la Banque est tout à fait ouverte. Je précise que le nouveau slogan de la Banque c'est aussi chez nous «La crème est double»! Ce n'est pas seulement «Offener». Cela étant dit, la politique d'engagement de la Banque est tout à fait favorable à l'engagement de femmes et il n'y a pas d'obstacle aux promotions des dames.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 81 voix, sans opposition. Il y a 3 abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/

CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (, ), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman B. (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP).  
Total: 81.

*Se sont abstenus:*

Berset (SC, PS/SP), Ith (LA, PLR/FDP), Romanens J. (GR, PDC/CVP). Total: 3.

## Elections

**Le Président.** Je passe maintenant à l'élection de trois membres du Conseil d'administration de la Banque Cantonale de Fribourg. Ces élections aux fonctions publiques accessoires sont réglées par la loi du 22 septembre 1982. Je vous rappelle qu'en novembre 2007, le Grand Conseil a procédé à l'élection d'un certain nombre de personnes pour une durée administrative de quatre ans pour les entités suivantes:

- le Sénat de l'Université
- la Commission administrative de l'Etablissement cantonal des assurances sociales, etc.

En ce qui concerne les membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale de Fribourg, étant donné que leur mandat se termine à la fin du mois de mai 2008, nous ne procédons que maintenant à ces élections. Vous avez reçu sur vos pupitres un tableau résumant les candidats ainsi qu'un extrait des bases légales. Je vous rappelle que la loi du 31 octobre 2006 sur la Banque cantonale stipule que dorénavant, trois, et non plus quatre membres, sont élus par le Grand Conseil. Je vous informe que M. le Député Jean-Claude Rossier a été nommé par le Conseil d'Etat comme membre du Conseil d'administration pour la nouvelle période administrative; il n'est donc plus candidat.

Il s'agit d'un scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Les bulletins sont déclarés nuls s'ils contiennent une mention étrangère à la désignation du ou des candidats, s'ils sont illisibles ou équivoques, s'ils sont blancs. Lorsqu'un bulletin renferme plus de noms qu'il n'y a de personnes à élire, les derniers noms inscrits sont biffés par les scrutateurs ou scrutatrices.

J'ouvre la discussion sur les candidatures à cette élection. Je vous rappelle qu'il s'agit de MM. les Députés Jean-Louis Romanens et Markus Ith et de M<sup>me</sup> la deuxième Vice-présidente, Solange Berset. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

## Rapport N° 65 relatif aux comptes 2007 de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat<sup>1</sup>

Rapporteur: **Jean-Pierre Thürler** (PLR/FDP, GR).

Commissaire: **Claude Lässer, Directeur des finances.**

**Le Rapporteur.** Sur le plan financier, le rapport relatif aux comptes de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat fait ressortir, pour l'exercice 2007, un excédent de charges de 49 millions provenant essentiellement de la position du résultat net des actions et participations liée à l'influence des effets boursiers. Malgré cet élément comptable, les perspectives financières de la Caisse de prévoyance restent tout de même excellentes.

A noter encore que les collaborateurs des anciens hôpitaux de districts, intégrés dans le réseau hospitalier fribourgeois, ont rejoint les assurés de la Caisse au 1<sup>er</sup> janvier 2007; ce qui porte leur nombre total à 15 053, soit une augmentation de 6,7%. Quant aux bénéficiaires de rente, leur progression est identique à 6,7%.

**Le Commissaire.** Compte tenu d'une indexation des rentes au 1<sup>er</sup> janvier 2008 de 1,75%, qui suivait une indexation de 0,5% au 1<sup>er</sup> janvier 2007, et d'une revalorisation des sommes assurées de 4%, également au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le résultat, et compte tenu surtout du climat général boursier, des comptes de la Caisse de pension de l'Etat pour 2007 peut être qualifié de très bon. Il est vrai, pour être complet, que le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 en matière boursière évidemment n'est pas favorable et c'est le moins qu'on puisse en dire. Mais pour le moment, en tout cas au 31 décembre 2007, la situation de notre Caisse est tout à fait saine. Elle l'est d'autant plus que, j'aimerais juste relever deux éléments comme je l'avais déjà relevé l'année passée; c'est d'une part, le taux de couverture qui, malgré une légère baisse d'1%, reste quand même à 89,6% et, d'autre part, ce qui est gage d'avenir, un rapport démographique très favorable pour cette caisse; un rapport démographique de 22,7% ce qui signifie en tout cas à moyen terme, si ce n'est à long terme, que sa survie et sa pérennité financière sont quasiment garanties.

**Peiry Stéphane** (UDC/SVP, FV). Le groupe UDC a pris connaissance avec attention des comptes annuels 2007 de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg. Les soubresauts boursiers de l'année 2007 se sont inévitablement répercutés sur la situation financière de la Caisse de prévoyance; celle-ci boucle ses comptes avec

<sup>1</sup> Texte du rapport pp. 718ss.